Province de Québec Municipalité de Chartierville

Lundi 2 octobre 2017

1. Ouverture de la séance :

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19h20.

Sont présents : les conseillers Claude Sévigny, Louis Désy, Simon Lafrenière, Vanessa Faucher, Guy Gilbert et Nathalie Guesneau. La directrice générale et secrétaire-trésorière Paméla Blais est aussi présente.

2. Adoption de l'ordre du jour :

17-2828

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Adoption du procès-verbal du 5 septembre 2017.
- 4. Adoption des revenus & dépenses.
- 5. Rapport du Maire.
- 6. Rapport des comités ad hoc.
- 7. Informations, correspondance & demandes diverses:

 - Demande de Résolution Commandite Festival de la chasse Demande de Résolution Banques d'heures à taux réduit -Monty Sylvestre
 - Demande de Résolution Commandite Cœur sur la main
 - Demande de Résolution Amendement au règlement 2009-05 / rémunération référendum municipaux

 - Demande de résolution Médiation Demande de résolution Bourses Reconnaissances
 - Demande de résolution Pompier volontaire Guillaume Do-
 - Demande de résolution Musique aux Sommets 2018
 - Dépôt des états financiers comparatifs
- 8. Période de questions.
- 9. Affaires nouvelles.
- 10. Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal du 5 septembre 2017 :

17-2829

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 5 septembre 2017, tel que présenté.

4. Adoption des revenus & dépenses :

17-2830

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1er au 30 septembre 2017, pour un total des dépenses d'une somme de 70 403,83 \$ et un total des revenus d'une somme 41 454,03 \$.

5. Rapport du Maire:

M. le maire informe que les maires de la MRC ont accordé un règlement d'emprunt de 901 960,00 \$ pour Valoris. La raison est que la cellule pour les déchets à déjà presque atteint sa pleine capacité due à la fermeture de la ligne de tri pour les grosses entreprises. Du coup, le tout va directement à l'enfouissement et la cellule se rempli beaucoup plus rapidement. Comme les démarches peuvent être longues auprès des différents ministères, ils ont donc décidé de prévoir le coup avant que la cellule soit complètement pleine, soit environ 2 à 3 ans.

Par contre, un plan de relance a été présenté aux maires de la MRC, par les nouveaux employés de Valoris, et ceux-ci prévoit une année fiscale positive pour 2018. N'en reste pas moins que les maires demeurent septique sur ce point.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Louis Désy annonce que les travaux de creusage de fossés vont débuter prochainement. Ce qui consiste à creuser des fossés où il n'y en a pas et d'en nettoyer quelques-uns. Il en profite aussi, pour annoncer qu'il ne se représentera pas comme candidat aux prochaines élections.

M. Claude Sévigny continu sur la même note pour de l'enfouissement des déchets en sensibilisant les gens à l'importance du recyclage. Il apporte l'idée que nos petites municipalités devront se prévaloir d'un « mini échocentre» afin de couper les coûts.

M. Sévigny rassure les gens pour le programme FDT, que même si aucun projet n'a été présenté pour 2017, les budgets peuvent être reportés à 2018 et aucune somme ne sera perdue.

Mme Nathalie Guesneau, revient sur le sujet du stationnement du dépanneur. Alors, la propriétaire a finalement eu la permission de couper une partie la bordure d'asphalte à l'avant de la maison.

Mme Guesneau annonce que le budget de l'AEU n'est pas à perte pour 2017. Ce qui assure le maintien du montant de la taxe sur les comptes de taxes annuel et que le système fonctionne bien, il n'y a eu que l'entretien «normal», aucun bris majeur pour 2017.

Aussi, elle rappelle qu'elle travaillait sur un petit bottin d'entrepreneurs de Chartierville et que son projet est maintenant terminé. Il sera prochainement affiché sur un babillard au Centre communautaire et celle-ci aimerait la participation de la population afin de savoir s'il manque des entreprises ou peut-être que d'autres préfèreraient ne pas être citées. Alors simplement entré en communication avec Mme Guesneau à ce sujet.

De plus, elle en profite pour donner son avis sur l'importance d'exercé son droit de vote et qu'elle considère se représenté comme conseillère aux élections de novembre.

Mme Vanessa Faucher explique le nouveau projet de la bibliothèque municipale : le Croc-Livre. Ce projet fut présenté par le comité éveil à la lecture et à l'écriture du Haut-Saint-François. Le projet s'adresse aux enfants de 2 à 12 ans, celui-ci consiste à déposer des livres neufs ou usagés dans le Croc-Livre et les enfants emprunt et retourne les livres à leur convenance.

M. Simon Lafrenière annonce qu'il a entamé les démarches avec Danahé Audet Beaulieu pour le retour d'un spectacle humoristique à la Saint-Valentin.

M. Guy Gilbert nous présente les rapports de saison du CIMO et CICM. En résumé une belle augmentation est enregistré sur tous les niveaux au CI-MO : la visite du musée : 649 visiteurs, la batée : 562, le sentier 245 et un revenu total de 2 483, 00 \$. Pour le CICM on observe une légère baisse des visites: 1 112 vs 1246 pour 2016 et une baisse des essais routiers: 609 vs 842 pour 2016, mais une grande augmentation des revenus avec 703,00 \$ comparé à 94,00 \$ pour 2016.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

Demande de Résolution - Commandite Festival de la chasse

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny et résolu à 17-2831 l'unanimité que la municipalité de Chartierville contribuerait pour un montant de 150,00 \$ pour le Festival de la Chasse 2017.

> Demande de Résolution - Banques d'heures à taux réduit - Monty Sylvestre Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyé par Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Demande de Résolution - Commandite Cœur sur la main

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Louis Désy et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville contribuerait pour un montant de 500,00 \$ au Groupe Cœur sur la main de Chartierville.

Demande de Résolution - Amendement au règlement 2009-05 / rémunération référendum municipaux

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Guy Gilbert et résolu à l'unanimité d'amender le règlement 2009-05 selon les spécifications suivantes:

Président d'élection:

Scrutin 536 \$

Vote par anticipation 357 \$

Confection & révision liste électorale 536 \$

1 429 \$ TOTAL:

Secrétaire d'élection:

34 de la rémunération du président 1 072 \$ Commission de révision 6 hres X 14 \$=84 \$ TOTAL: 1 156 \$

Scrutateur:

Scrutin 130 \$

Vote par anticipation 110 \$ Dépouillement des votes

17-2832

17-2833

17-2834

Commission de révision 6 hres X 14 \$=84 \$

TOTAL: 374 \$

Secrétaire du bureau de vote :

Scrutin 130 \$

Vote par anticipation 110 \$

Commission de révision 6 hres X 14 \$ 84 \$

TOTAL: 324 \$

* Gazette officielle 20 septembre 2017

Demande de Résolution - Médiation

Il est proposé par M. Guy Gilbert, appuyée par M. Simon Lafrenière de mandater une médiatrice professionnelle afin de régler un conflit au sein des employés municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Demande de Résolution - Bourses Reconnaissances

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité de Chartierville accorde une bourse reconnaissance d'un montant de 200,00 \$ à deux étudiantes de Chartierville ayant obtenu leur diplôme d'étude secondaire, soit Mlle Élizabeth Boulet Gibert et Mlle Érika Boudreau Dumont.

Demande de Résolution - Pompier volontaire Guillaume Dodier

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale:

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Chartierville désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Chartierville prévoit la formation de Guillaume Dodier pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Haut-Saint-François en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par M. Simon Lafrenière et appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut-Saint-François.

Demande de Résolution - Musique aux Sommets 2018

Il est résolu à l'unanimité d'accorder un budget de 25 000,00\$ pour le festival Musique aux Sommets selon les conditions suivantes :

- 1. Que les dépenses ne soient pas augmentés malgré l'augmentation des revenus de subvention;
- 2. Que s'il y a dépassement de budget, le conseil soit le premier averti et que lui seul pourrait juger d'augmenter la contribution municipal pour le festival;
- 3. Qu'il y est plus de rigueur quant à la vente et la distribution des billets (bracelets);
- 4. Qu'il n'y est aucune augmentation de taxe municipale lié au festival Musique aux Sommets 2018;

8. Période de questions :

Le maire répond aux questions des citoyens.

17-2835

17-2836

17-2837

17-2838

9. Affaires nouvelles :Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

17-2839

10. Levée de la séance : La séance est levée à 21 h 10 par M. Louis Désy sous la résolution 17-2839.

Denis Dion, maire

Paméla Blais, secrétaire-trésorière